

Méditerranée, le retour du thon rouge dans la grande distribution

Depuis le début de l'été, la pêche au thon rouge de ligne a repris pour les pêcheurs artisans de Méditerranée.

Après la palangre, la pêche à la canne ou à la ligne a rouvert, du 1er juillet au 31 octobre.

En 2015, grâce à une bonne qualité du stock de thon rouge (*thunnus thynnus*), le quota global de la France est de 2 917,70 tonnes, soit une hausse de 18 %, dont 256 tonnes réservées aux petits métiers de Méditerranée.

Pour mieux faire connaître ces techniques de pêche sélectives, le thon rouge bénéficie depuis cette année d'une marque collective, « Thon rouge de ligne, pêche artisanale » (1), déposée par Valpem, association pour la valorisation des produits de la pêche en Méditerranée, avec le soutien de France filière pêche.

Une démarche qui garantit une qualité premium et le respect d'une gestion durable du stock, réglementée grâce à des autorisations européennes de pêche, contrôlée par les services de l'État.

Chaque poisson débarqué est muni d'une bague d'identification, qui permet d'assurer une traçabilité totale. La démarche rassemble pour l'instant plus d'une trentaine d'adhérents pêcheurs artisanaux, des Pyrénées à la Corse, et intègre aussi certains petits métiers de l'OP Pêcheurs d'Aquitaine, qui dispose d'un quota de pêche au thon rouge de près de 60 tonnes.

Plusieurs grandes enseignes (Carrefour, Auchan...) ont signé un accord de partenariat avec Valpem, ce qui permet de proposer de façon plus régulière du thon rouge de Méditerranée sur les étals.

(1) www.thonrougedeligne.com

Source : <http://www.pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/mediterranee-le-retour-du-thon-rouge-dans-la-grande-distribution-4031.html>